DLP 25-5-84360720

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE. SAVOIE. HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL: 90f

(7) 862 20 30

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

23 Mai 1984 N° de série continue 278 Bulletin n° 10

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE : SITUATION PREOCCUPANTE - INTERVENIR IMMEDIATEMENT AVEC BAYCOR, RUBIGAN ou SAPROL

- Les risques :
  . jusqu'en fin de semaine dernière, les projections ont été très limitées, il y a donc encore un gros potentiel d'ascospores à maturité.
  . bien que les températures ne soient pas très élevées, les pluies qui se succèdent depuis le 18 provoquent des durées d'humectation longues ; depuis cette date, les conditions ont donc été très favorables à des contaminations.

- L'état de protection des vergers :
  . vergers non protégés en fin de semaine dernière : risques très graves, les premières contaminations qui ont pu se produire sont maintenant hors de portée des capacités de rattrapage des meilleurs produits. Il faut traiter de toute urgence pour limiter les dégâts.
  . vergers protégés en fin de semaine dernière avec un fongicide préventif non pénétrant : la protection est maintenant très amoindrie du fait du lessivage, un traitement s'impose le plus vite possible pour contrôler les contaminations des 22 et 23 mai. La situation est plus favorable car on se situe dans les possibilités de rattrapage des produits cités.
  . vergers protégés en fin de semaine dernière avec un fongicide pénétrant à effet de rattrapage : ces produits ont un effet préventif de courte durée (3 à 4 jours), on se trouve donc dans la même situation que pour le cas précédent.

DANS TOUS LES CAS UN TRAITEMENT S'IMPOSE D'URGENCE AVEC UN PRODUIT A ACTION CURATIVE :
BAYCOR, RUBIGAN ou SAPROL

Sur poirier, seul le BAYCOR est utilisable.

Si après ce traitement vous reprenez un programme avec des produits préventifs classiques, vous ne devez pas laisser passer plus de 4 jours entre les deux interventions en raison de l'effet préventif très court déjà évoqué.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER : protégez les jeunes plantations

Le premier vol a eu lieu en 2ème quinzaine d'avril pour les zones les plus précoces et en 1ère quinzaine de mai pour les plus tardives. Les chenilles de ce vol n'attaquent généralement pas les fruits, mais les jeunes pousses, pouvant ainsi occasionner des dégâts sur jeunes arbres. En conséquence, dès le prochain réchauffement, il est recommandé une protection des nouvelles plantations (1-2 ans) comme des pépinières. Les produits homologués contre ce parasite sont :

azinphos : 40 g/hl
carbaryl : 120 g/hl
deltaméthrine (DECIS) : 1,75 g/hl
dichlorvos : 125 g/hl
fénitrothion : 50 g/hl
fenvalérate (SUMICIDIN) : 7,5 g/hl
méthidathion (ULTRACIDE) : 40 g/hl
méthomyl (LANNATE) : 62,5 g/hl
mévinphos : 50 g/hl
oléoparathion : 20 g + huile
parathion : 25 g/hl
phosalone (AZOPHENE, ZOLONE) : 60 g/hl

P490

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

BACTERIOSE DU NOYER

Sur plantations d'altitude, la chute des chatons n'est pas terminée. Les plaies laissées par ces organes sont des portes d'entrée de la maladie. Il est donc encore temps dans ces situations, d'effectuer un traitement cuprique lorsque les chatons seront pratiquement tombés.

VIGNE

MILDIOU : un traitement généralisé s'impose en fin de semaine

Situation actuelle :

- quelques foyers primaires nous ont été signalés dans le **Beaujolais** (SALLES ARBUIS-SONAS-FLEURIE-JULIENAS-ST ETIENNE LES OULLIERES). Ils fructifient actuellement et peuvent donc provoquer des repiquages. **Dans ces zones on retiendra de préférence un produit apportant du curzate** de manière à rattraper d'éventuels repiquages qui auraient pu se produire en cours de semaine (cf note générale mildiou).
- partout ailleurs, les pluies des 15 et 16 mai, bien qu'irrégulières, ont été suffisantes pour provoquer des contaminations à l'origine de foyers primaires. Si tel est bien le cas, une sortie de taches est probable en fin de cette semaine ou en tout début de semaine prochaine. **Il faut donc absolument que cette période soit couverte par une protection récente**.

OIDIUM

Maintenir la protection en couplant les traitements avec ceux du Mildiou.

Dans notre précédent Bulletin, à la liste des fongicides organiques il faut ajouter :

triadiménol : BAYTAN 5 à 0,5 kg/ha
penconazol : TOPAZE à 0,150 l/hl

Par ailleurs, certaines associations pouvant présenter un intérêt dans le cadre d'une lutte mixte Oïdium-Mildiou sont autorisées :

phoséthyl Al + folpel + fénarimol : ALLIANCE
cymoxanil + propinèbe + triadiméfon : DIAMETAN B

BLACK-ROT, BRENNER

Dans toutes les situations où ces maladies sont présentes, la protection devient commune avec celle du mildiou. Tenir compte dans le choix des spécialités de leur efficacité sur les différentes maladies (reportez-vous aux indications données dans nos précédents Bulletins).

VERS DE LA GRAPPE : ATTENDEZ UN PROCHAIN BULLETIN

La période froide a considérablement freiné l'évolution de ce ravageur, actuellement on rencontre essentiellement des pontes dans les situations les plus précoces. Il est donc trop tôt pour intervenir. Nous vous rappelons qu'en première génération la lutte est curative et fonction des niveaux de population (nombres de glomérules).